



À l'occasion de l'assemblée générale du Parti québécois de Prévost, les membres présents et la députée Lucie Papineau ont tenu à souligner les nombreuses années de militantisme de Jérôme Filiatrault, un partisan indéfectible de la souveraineté. Longtemps postier, il a pris sa retraite il y a quelques années. Quelques années conseiller municipal à Saint-Jérôme, il a récemment pris sa retraite. Il a toutefois accepté de renouveler son mandat à l'exécutif de l'association péquiste et ne voit pas le jour où il prendra sa retraite. Pour souligner l'événement, toute sa famille est venue le rejoindre et on lui a remis quelques cadeaux, dont un puzzle de 9 000 morceaux pour occuper ses temps libres.

L'amitié, c'est être là...

L'amitié c'est quand deux personnes éprouvent de l'affection l'une pour l'autre. C'est quand deux personnes ont des affinités, qu'elles partagent des opinions, des idéaux, des objectifs et des espoirs. C'est aussi quand ces personnes sont capables de solidarité et d'entraide mutuelle. Être là quand l'autre éprouve de la peine ou qu'elle a besoin d'être rassurée et soutenue, être là quand vient le temps de mener à bien des projets, être là quand le doute s'installe, être là lorsque vient la réussite et la joie, c'est ça l'amitié. L'amitié : c'est aussi une présence.

Deux amies de longue date, Thérèse Gaudet et Louise Leblanc, échangent ici sur l'avenir du Québec, sur le fonctionnement de la société et sur le sens de leur implication sociale. Deux femmes qui savent bien ce qu'est l'amitié et qui savent en faire profiter tout leur entourage.



**Un bon gueuleton, des parents et amis:
les ingrédients pour de très joyeuses
célébrations des fêtes que nous vous
souhaitons heureuses !**

- Mets cuisinés sur place frais et surgelés
- Pâtisseries et gâteaux divers
- Bûches et bûchettes deluxe
- Chocolat Belge
- Fromage du terroir
- Coin cadeaux (miel, huile, produits sans sucre)



Les 24 et 31 décembre,
nous fermerons à 17h

FERMÉS
les 25 et 26 décembre 2001
les 1^{er} et 2 janvier 2002

Aux Délices Champêtres

Plaza Prévost, 2899, boul. Curé-Labelle à Prévost

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9h à 18h 30, vendredi de 9h à 20h,
samedi de 9h à 17h, dimanche fermé

224-9922

AVIS PUBLIC



PROMULGATION

AVIS est donné que le conseil municipal de la Ville de Prévost a adopté les règlements suivants lors de sa séance du 10 décembre 2001;

RÈGLEMENT N° 501

Concernant l'organisation par la ville d'un service de transport en commun de personnes par taxis sur son territoire

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement à la Place de la Mairie, sise au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À PRÉVOST ce 14^e jour du mois de décembre deux mille un, conformément à l'article 362 de la Loi sur les cités et villes.

Réal Martin

Directeur général et greffier

AVIS PUBLIC



IMPORTANT

Lors de la période des fêtes, les bureaux de la Ville de Prévost seront fermés du 24 décembre 2001 au 2 janvier 2002 inclusivement. Nous serons de retour le 3 janvier 2002.

Toutefois, nous continuerons à assurer les services habituels de déneigement et d'entretien. Veuillez cependant noter que l'enlèvement des ordures ménagères se fera les vendredis seulement pour la période des fêtes, soit :

Vendredi le 28 décembre 2001

Vendredi le 4 janvier 2002

Le service régulier reprendra le mardi 8 janvier 2002.

En ce qui concerne la collecte sélective, elle aura lieu, tel que prévue, le mercredi 26 décembre 2001.

En cas d'urgence, n'hésitez pas à communiquer avec le service des urgences en composant le (450) 224-8922 ou le service du 9-1-1 en ce qui concerne le service de police, pompiers et ambulance. La collecte des ordures et la collecte sélective sont réalisées par Sani Services G. Thibault et fils au (450) 438-4961.

Nous souhaitons à tous les résidents de Prévost, de très joyeuses fêtes.

AVIS PUBLIC



Que nous réserve le prochain budget municipal ?

- La police va coûter plus cher : Budget de la Régie de Police de la Rivière-du-Nord 2001= 641,950 \$ 2002= 706,145 \$
- L'entretien préventif du réseau routier passera de 450 000 \$ à 612,690 \$, soit un ajout de 167,000 \$ selon le consensus établi par le Comité des sages et les propriétaires présents lors de la consultation publique du 25 septembre 2001.
- Les équipements supralocaux gérés par la MRC Rivière-du-Nord (train de banlieue, parc régional de la Rivière-du-Nord, En Scène et le Vieux Palais de Saint-Jérôme) vont coûter 62,535 \$ à l'ensemble des citoyennes et citoyens compris dans la quote-part payée à la MRC par la ville de Prévost, soit 223,990 \$.
- Le conseil municipal ira-t-il de l'avant avec le projet global de réfection des chemins et des rues de Prévost ? Non, sans subvention gouvernementale !
- La nouvelle politique familiale aidera les familles et attirera de nouveaux résidents.
- Pour résoudre la crise du logement, le zonage a été modifié afin de permettre la construction d'édifices à logements multiples dans certaines zones.

Je vous invite à venir assister au discours du budget lundi le 17 décembre, à 19h30, pour en prendre connaissance.

Claude Charbonneau

Maire de Prévost